

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

36100 Issoudun

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

IMPORTANT



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

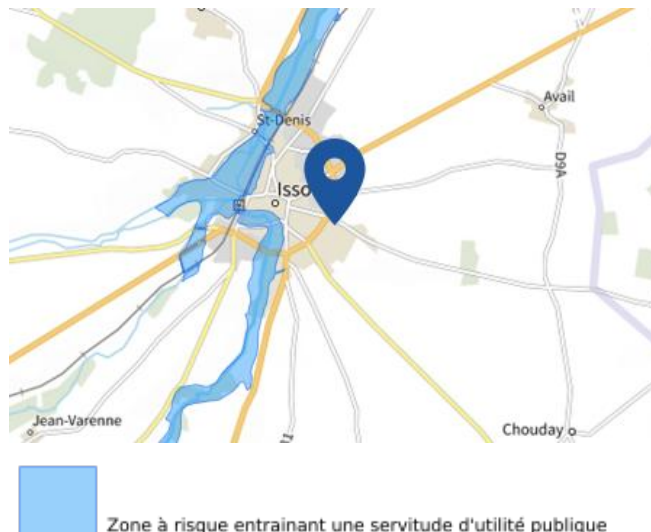
 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Issoudun

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : **PPRI - THÉOLS**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI - THÉOLS a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 23/11/1999

Date d'approbation : 04/03/2020

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM36**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1616446A	Inondations et/ou Coulées de Boue	28/05/2016	16/06/2016

Risque d'inondation sur Issoudun

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/08/1997	28/03/1998
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983
NOR19821130	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	02/12/1982

Risque de remontées de nappe sur Issoudun

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

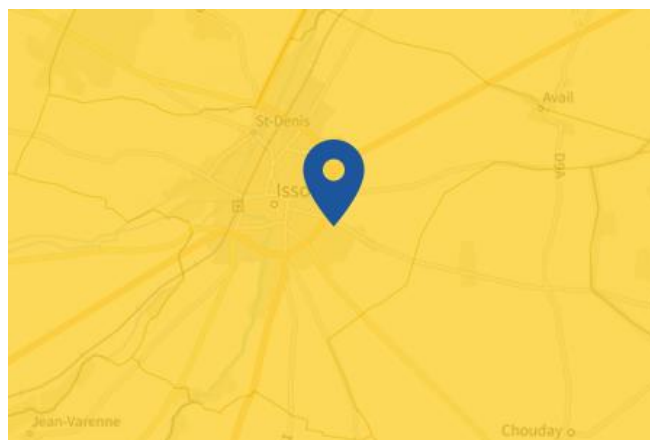
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Issoudun

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM36**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Séisme](#)



SÉISME : **Échelle règlementaire et obligations associées**

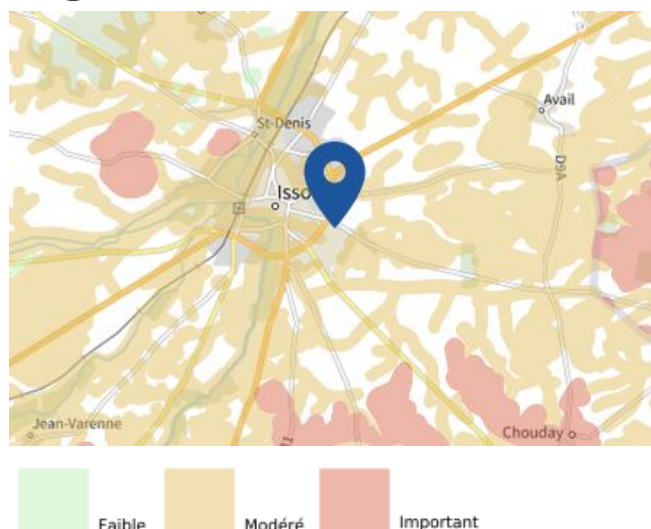
Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **2/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Issoudun

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

2 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

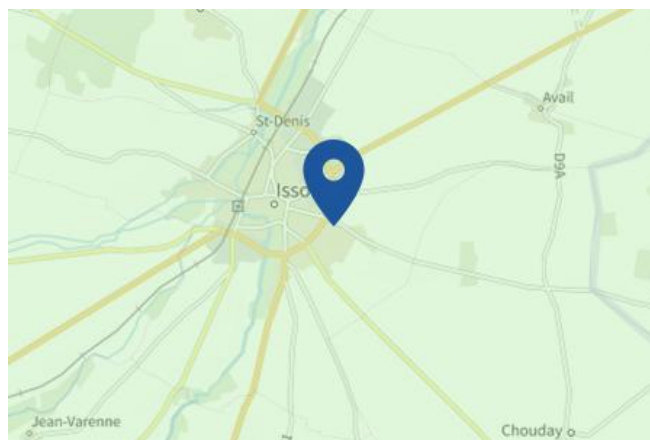
Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2014522A	Sécheresse	01/07/2019	10/07/2020
INTE1917051A	Sécheresse	01/07/2018	17/07/2019

Risque radon sur Issoudun

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Issoudun

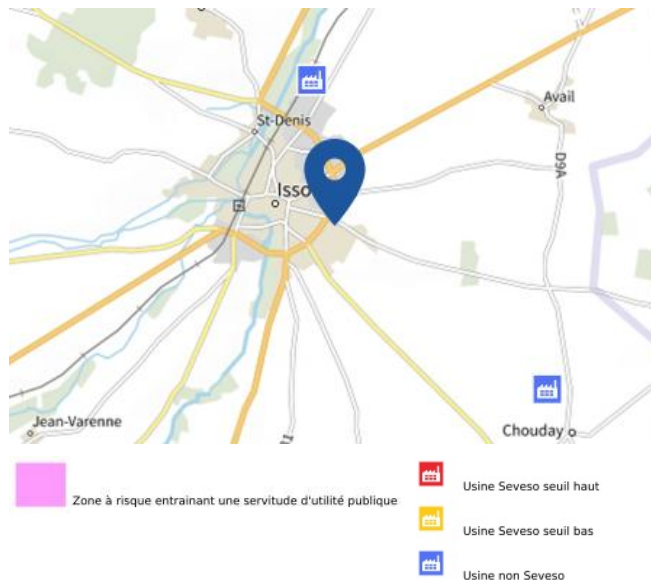
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

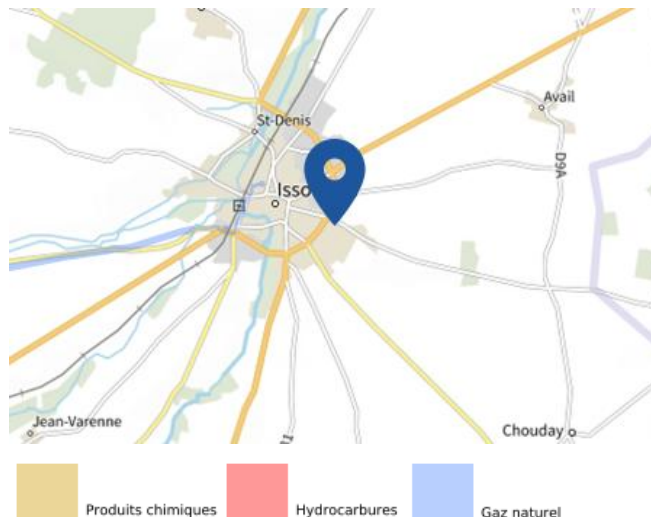
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
Alliance Négoco	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Issoudun

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

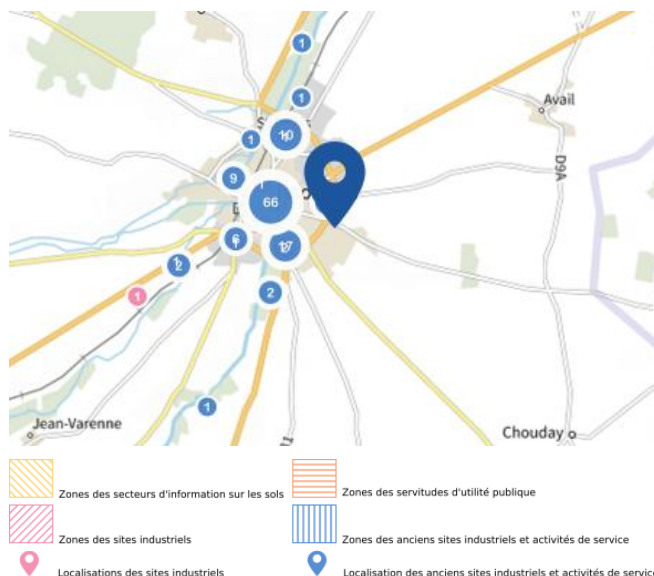
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Issoudun

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

5 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001081501	ETAVE - Issoudun	En cours
SSP001247901	RIBAUT ANDRÉ & CIE	Clôturée
SSP000352301	EDF/ GDF SERVICES INDRE EN BERRY	En cours
SSP001171201	ZODIAC SEATS FRANCE	En cours
SSP000517501	YARA France	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

157 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3823548	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823547	Dépôt de vidange	En arrêt	
SSP3823546	Mégisserie (lavage des peaux)	En arrêt	
SSP3823469	Dépôt d'huiles minérales	Indéterminé	
SSP3823456	Moulin à tan	Indéterminé	
SSP3823432	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3823411	Atelier de préparation de soie de porc	Indéterminé	
SSP3823410	Station-service	En arrêt	
SSP3823400	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823399	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823398	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823397	Dépôt de peaux vertes	En arrêt	
SSP3823260	Construction d'automobiles	En arrêt	
SSP3823259	Construction d'automobiles	En arrêt	
SSP3823258	Imprimerie	Indéterminé	
SSP3823257	Imprimerie	En arrêt	
SSP3823256	Imprimerie	En arrêt	
SSP3823255	Imprimerie	En arrêt	
SSP3823254	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823253	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823252	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823251	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823250	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823249	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823248	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823247	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823246	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823245	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823244	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823243	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823242	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823241	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823240	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823239	Mégisserie	En arrêt	
SSP3823238	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823237	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823236	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3823235	Mégisserie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3823234	Mégisserie	Indéterminé	
SSP3822212	Imprimerie /ex Buanderie	En arrêt	
SSP3822211	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822210	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3822208	Dépôt d'hydrocarbures	En arrêt	
SSP3822207	Atelier de fabrication de colorants	En arrêt	
SSP3822206	Station-service	En arrêt	
SSP3822205	Station-service; garage	Indéterminé	
SSP3822204	Station-service	En arrêt	
SSP3822203	Station-service	En arrêt	
SSP3822202	Tannerie-mégisserie	En arrêt	
SSP3822201	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822199	Atelier d'emaillage	En arrêt	
SSP3822198	Mégisserie-parcheminerie; Dépôt de	En arrêt	
SSP3822197	Tannerie	En arrêt	
SSP3822196	Tannerie	En arrêt	
SSP3822195	Tannerie	En arrêt	
SSP3822194	Parcheminerie	En arrêt	
SSP3822193	Fabrique d'engrais organiques	Indéterminé	
SSP3822192	Fabrique de machines à vapeur	Indéterminé	
SSP3822191	Station service; garage /ex Fonderie	En arrêt	
SSP3822190	Fonderie	En arrêt	
SSP3822189	Fabrique de colles de peaux	En arrêt	
SSP3822188	Atelier de mécanique /ex Atelier	Indéterminé	
SSP3822187	Pressing	En arrêt	
SSP3822186	Chaudronnerie-tuyauterie	En arrêt	
SSP3822185	Station-service	En arrêt	
SSP3822184	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822183	Usine d'aéronautique	Indéterminé	
SSP3822182	Station-service	Indéterminé	
SSP3822181	Dépôt de produits chimiques	En arrêt	
SSP3822180	Dépôt de produits chimiques	En arrêt	
SSP3822179	Dépôt de produits chimiques	Indéterminé	
SSP3822178	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3822177	Station-service; Dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP3822176	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822175	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822174	Mégisserie; teinturerie	En arrêt	
SSP3822173	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822172	Garage /ex Chantier de récupération	Indéterminé	
SSP3822171	Fonderie	En arrêt	
SSP3822170	Atelier de dégraissage des cuirs	En arrêt	
SSP3822169	Chantier de récupération	En arrêt	
SSP3822168	Dépôt de produits chimiques	En arrêt	
SSP3822167	Fabrique de colorants	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3822166	Station-service; garage	En arrêt	
SSP3822165	Pressing	En arrêt	
SSP3822164	Station-service	En arrêt	
SSP3822163	Atelier de mécanique générale	En arrêt	
SSP3822162	Atelier de recaoutchoutage de	En arrêt	
SSP3822161	Station-service	Indéterminé	
SSP3822160	Station-service	En arrêt	
SSP3822159	Station-service	Indéterminé	
SSP3822158	Station-service	En arrêt	
SSP3822157	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822156	Dépôt de vidange	En arrêt	
SSP3822155	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822154	Fabrique d'engrais	En arrêt	
SSP3822153	Dépot de produits chimiques	En arrêt	
SSP3822152	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3822151	Atelier de produits chimiques	En arrêt	
SSP3822150	EDF GDF Services / Ancienne Usine à	En arrêt	
SSP3822149	Station-service	En arrêt	
SSP3822148	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3822147	Blanchisserie-buanderie	En arrêt	
SSP3822146	Carrosserie-tôlerie	En arrêt	
SSP3822145	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822144	Station-service; garage	Indéterminé	
SSP3822143	Station-service	Indéterminé	
SSP3822142	Station-service	En arrêt	
SSP3822141	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822140	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822139	Station-service	En arrêt	
SSP3822138	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822137	Atelier de ferronnerie d'art	Indéterminé	
SSP3822136	Station-service; garage	En arrêt	
SSP3822135	Station-service	En arrêt	
SSP3822134	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822133	Mégisserie avec atelier de teinture	En arrêt	
SSP3822132	Mégisserie	En arrêt	
SSP3822131	Station-service	En arrêt	
SSP3822130	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822129	Station-service	En arrêt	
SSP3822128	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3822127	Station-service	En arrêt	
SSP3822126	Station-service	En arrêt	
SSP3822125	Station-service	En arrêt	
SSP3822124	Station-service; garage	En arrêt	
SSP3822123	Station-service	En arrêt	
SSP3822122	Station-service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3822121	Station-service	En arrêt	
SSP3822120	Atelier de Construction de remorques	Indéterminé	
SSP3822119	Station-service	En arrêt	
SSP3822118	Station-service	En arrêt	
SSP3822117	Station-service; garage	En arrêt	
SSP3822116	Mégisserie-parcheminerie	En arrêt	
SSP3822115	Mégisserie-parcheminerie	En arrêt	
SSP3822114	Mégisserie et atelier de teinture de	En arrêt	
SSP3822113	Mégisserie et atelier de teinture de	En arrêt	
SSP3822112	Atelier de peinture d'une mégisserie	En arrêt	
SSP3822111	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3822110	Station-service	Indéterminé	
SSP3822109	Station-service	En arrêt	
SSP3822108	Station-service	En arrêt	
SSP3822107	Laboratoire de recherche en chimie	En arrêt	
SSP3822106	Station-service	Indéterminé	
SSP3822105	Station-service	Indéterminé	
SSP3822104	Station-service	En arrêt	
SSP3822103	Station service; Fabrique d'engrais	Indéterminé	
SSP3822102	Station-service	Indéterminé	
SSP3822101	Station-service	En arrêt	
SSP3822100	Atelier de confection	En arrêt	
SSP3822099	Station-service	En arrêt	
SSP3822098	Dépôt de bitume	En arrêt	
SSP3822096	Station-service	En arrêt	
SSP3822095	Station-service; garage	En arrêt	
SSP3822094	Buanderie	Indéterminé	
SSP597750	CARCY	En arrêt	
SSP593705	REGELTEX	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitée toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr